

ÉTUDES Fruits et Légumes



- Mai 2022

Analyse des facteurs de compétitivité sur le marché euro-méditerranéen de la tomate en 2020 – Synthèse

Pays suivis : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Maroc, Pays-Bas, Pologne, Turquie

Objectifs et méthodologie

La veille concurrentielle est un outil collectif d'observation et d'analyse mis en place à l'attention de tous les acteurs de la filière fruits et légumes française pour comprendre et anticiper les évolutions de la compétitivité.

Afin de permettre une meilleure approche des forces et faiblesses des concurrents en présence, l'analyse de la compétitivité s'articule suivant **six axes** :

- 1- Le potentiel de production
- 2- Les facteurs climatiques, phytosanitaires et l'énergie
- 3- La capacité à conquérir les marchés
- 4- Le portefeuille des marchés
- 5- L'organisation de la filière et le soutien public
- 6- L'environnement macro-économique

La comparaison au sein de la filière s'appuie sur une évaluation homogène de la compétitivité, en prenant en compte l'ensemble des maillons composant la filière (de la production au consommateur). Pour chacun des axes, une note est attribuée à chaque pays en fonction de nombreux indicateurs de performance, permettant ainsi de les classer entre eux. La compétitivité de la filière d'un pays est évaluée sur un total de 1000 points.

La collecte d'informations dans les pays producteurs est confiée au cabinet Agrex Consulting. L'exploitation des données recueillies est réalisée par un travail d'équipe entre FranceAgriMer et Agrex Consulting.

L'analyse est éclairée par l'expertise de professionnels de chaque maillon des filières, notamment au cours des comités de pilotage de l'étude.

Principaux résultats

Classement final des filières nationales pour la tomate en 2020 (sur 1000 points)



Les Pays-Bas, toujours en tête du classement

Comme en 2019, c'est encore **les Pays-Bas** qui se hissent en tête du classement avec 640 points, soit 99 points de plus que la France. La filière s'appuie sur de grandes exploitations intégralement sous abri profitant d'un niveau d'innovation technologique fort. La production atteint ainsi 910 000 tonnes (soit un niveau relativement faible au regard des leaders), grâce à des rendements très élevés (486 tonnes/ha). La pression pathogène dans le pays est assez modérée, mais les producteurs sont confrontés à des attaques du virus TYLCF, qui se dissémine rapidement sous serre. L'organisation de la recherche est également un point fort de la filière néerlandaise. Premier exportateur européen en tomates (plus d'un million de tonnes exportées en 2020), les Pays-Bas se positionnent sur de nombreux marchés de l'UE.

Le pays importe des tomates pour les réexporter et dispose d'une balance commerciale largement excédentaire. Les producteurs néerlandais proposent sur le marché une offre de qualité et diversifiée. La certification Global Gap est présente dans quasiment toutes les exploitations.

La France gagne des points en 2020 quand ses concurrents directs, la Belgique et l'Espagne, en perdent

La France gagne deux places cette année et est désormais classée 2^e avec 541 points. La France est dotée d'une recherche scientifique dynamique et réputée pour ses variétés qualitatives avec une segmentation plutôt orientée vers le cœur de gamme - haut de gamme. De plus, les conditions climatiques sont favorables à la culture de la tomate, majoritairement localisée dans l'Ouest du pays. Environ 3/4 des surfaces dédiées à la culture de tomate sont menées sous abris. Le choix variétal explique en partie le niveau de rendement plutôt faible (114 tonnes/ha) et la France connaît un recul de sa production pour la 4^{ème} année consécutive. L'équilibre frais/transformation est jugé bien équilibré (22 % des volumes sont destinés à la transformation). En 2020, la France a enregistré une hausse importante des exportations en volume (+15 %) et en valeur (+7 %) ce qui lui permet d'expédier 39 % de la récolte à l'export. En revanche, même si la consommation de tomate reste limitée (11 kg/an/habitant), la production française ne suffit pas à approvisionner totalement le marché local et le pays recourt aux importations, notamment entre novembre et avril. Cependant, les consommateurs français sont de plus en plus sensibles à l'origine France.

La Belgique perd une place et se classe désormais en 3^e position. La filière belge présente des similitudes avec la filière néerlandaise : elle est notamment menée sous abri ce qui permet aux producteurs d'atteindre des hauts niveaux de rendements (446 tonnes/ha). Si les surfaces sont très limitées, elles progressent régulièrement depuis une dizaine d'années. La récolte a ainsi atteint 265 000 tonnes en 2020. L'offre se positionne sur un niveau plutôt qualitatif et toutes les surfaces du pays sont certifiées Global Gap. La position géographique du pays, au cœur de l'Europe, est un avantage pour accéder aux marchés importateurs Européens. Sur les marchés étrangers, la filière reste plutôt bien

positionnée avec un volume d'exportations régulier de l'ordre de 220 000 à 250 000 tonnes ces dernières années soit une tendance à la hausse.

L'Espagne, classée 4^e cette année, se positionne comme le 2^e producteur et exportateur européen de tomates. Avec une production estimée à plus de 4,3 millions de tonnes en 2020, le pays mise fortement sur la tomate industrielle (61 % des volumes). La récolte a été particulièrement faible en 2020, en raison d'une baisse de surfaces et de rendement, le niveau de récolte habituel se situant plutôt aux environs de 5 millions de tonnes. L'Espagne bénéficie d'une main d'œuvre peu onéreuse et d'un niveau d'exigence en matière de réglementation phytosanitaire relativement faible. Si l'ensoleillement est un atout, les producteurs doivent composer avec des conditions climatiques très sèches et le manque de précipitations. La gestion de la ressource est un réel enjeu pour la filière à l'avenir. Les choix réalisés en matière de systèmes de production contribuent à un rendement relativement faible (78 tonnes/ha).

L'Allemagne, une production faible mais diversifiée et tournée vers l'agriculture biologique

L'Allemagne, en 5^e position, dispose du niveau de surface et de production le plus faible de tous les pays étudiés. Sa production ne représente que 0,3 % de la production de la zone UE – Maroc - Turquie. Après avoir fortement progressé jusqu'en 2018, les surfaces diminuent depuis 2 ans. L'essentiel de la production est mené sous abri, ce qui permet de proposer une offre bien diversifiée avec une part importante de variétés haut de gamme. On note également que 20 % des surfaces sont converties ou en cours de conversion à l'agriculture biologique. Les modèles de production permettent d'atteindre des rendements d'un bon niveau (270 tonnes/ha en 2020). Cependant, la production reste assez marginale au regard de la consommation du pays (13 % de la demande domestique). L'Allemagne reste donc le premier importateur européen suivi de la France et du Royaume-Uni et ne se positionne quasiment pas sur les marchés export. En 2020, 720 000 tonnes de tomates ont été importées majoritairement des Pays-Bas et d'Espagne.

La Turquie et l'Italie: les deux plus gros producteurs de la zone mais peu exportateurs de tomates fraîches

La Turquie, classée 6^e cette année, est le 3^e producteur mondial de tomates et le premier sur la zone étudiée avec plus de 13 millions de tonnes produites. Elle bénéficie d'un climat propice à la culture de tomates. Cependant, la gestion de l'eau est un véritable enjeu pour le pays à moyen terme. Par ailleurs, la pression pathogène est forte et les producteurs sont moins armés que dans les pays de l'Europe de l'Ouest pour y faire face. Elle bénéficie d'une main d'œuvre peu onéreuse et d'un niveau d'exigence de la réglementation phytosanitaire faible. La Turquie exporte peu du fait de besoins importants localement. En effet, les turcs sont les premiers consommateurs de tomates fraîches au monde. Même si les exportations ne concernent que 4 % de la production locale, elles atteignent 520 000 tonnes en 2020. Le pays a pu profiter de la hausse régulière des quotas à l'importation russes. La Turquie connaît ces dernières années un niveau d'inflation sans précédent, cependant le pays est le seul à avoir réussi à maintenir son PIB en 2020, année très perturbée par la crise sanitaire.

L'Italie, en 7^e position, est le premier producteur européen en 2020 avec presque 100 000 ha de surfaces cultivées en tomates. Sa place dans le classement s'explique par l'orientation de la filière italienne qui s'est spécialisée depuis de nombreuses années dans la transformation (83% des volumes). Les tomates sont donc essentiellement cultivées en plein champ et les rendements sont très faibles (64 tonnes/ha). De plus, la pression pathogène est plutôt élevée. La production y est étalée sur toute l'année et progresse en 2020 pour atteindre 6,4 millions de tonnes. Les variétés cultivées pour le frais relèvent majoritairement du segment cœur de gamme et haut de gamme. Le pays exporte très peu (1 % de la production italienne est exportée) sur le marché frais mais est l'un des leaders en tomates transformées. La consommation importante de tomates (19 kg/habitant) constitue un point fort pour la filière qui dispose d'un débouché important avec son marché local.

La Pologne et le Maroc en dernières positions avec des rendements faibles par rapport aux autres pays étudiés

La Pologne, en 8^e position, a vu ses surfaces augmenter de 1 % en 2020 et a ainsi produit 934 000 tonnes sur 13 600 ha sur la campagne. Ses rendements sont toujours parmi les plus faibles (69 tonnes/ha) mais progressent régulièrement. En l'espace de 10 ans, la production turque est passée de 678 000 tonnes à 934 000 tonnes. Elle connaît une pression pathogène plutôt maîtrisée et un niveau d'exigence de la réglementation phytosanitaire relativement souple avec néanmoins des conditions climatiques contraignantes (gel, pics de chaleur, etc...). Seulement 8 % de la production est exportée, dans la mesure où la consommation nationale est importante.

Le Maroc, en 9^e et dernière position, connaît un recul en surfaces et obtient des rendements inférieurs à la moyenne des pays étudiés. Le bio y est très peu développé car la production est intensive et destinée à l'exportation. Le climat y est favorable mais les producteurs doivent composer avec le manque d'eau. Certains bassins de production sont confrontés à la concurrence d'autres cultures (développement des petits fruits rouges par exemple) et certains producteurs reconvertissent leurs serres. L'année 2020 marque le lancement du plan agricole Generation Green 2020-2030 qui vise à promouvoir le secteur agricole.

Forces et faiblesses du podium final



Pays-Bas 1^{er} ...

- Une recherche scientifique dynamique
- Les rendements sont très élevés (486 tonnes/ha en 2020)
- 100% de la production est sous abri et certifiée Global Gap. 1^{er} exportateur européen de tomate avec une balance commerciale largement excédentaire.

Mais ...

- Production annuelle faible (910 000 tonnes), dont 1,9% seulement de production biologique.
- Baisse des exportations en volume de 6,1% en 2020.
- Conditions climatiques peu favorables (ensoleillement faible et périodes de gel importantes).



France 2^{ème} ...

- Les trois quarts des surfaces sont protégées
- Progression de l'agriculture biologique.
- Conditions climatiques favorables (peu de gel, ensoleillement, accès à la ressource en eau)
- Une segmentation orientée vers les variétés haut de gamme.
- Hausse des exportations en valeur et en volume (respectivement de 15% et 7,2%). Légère amélioration du déficit commercial

Mais ...

- Nouvelle baisse de production (4^{ème} année consécutive), liée principalement à une baisse des rendements
- Forte exigence de la réglementation phytosanitaire, et coût de main d'œuvre élevé.



Belgique 3^{ème} ...

- Une hausse des surfaces et de la production respectivement à 10% et 17%.
- 100% de la production sous abri et certifiée Global Gap.
- Faible pression pathogène
- Accessibilité des principaux marchés importateurs.
- 97% de la production exportée (dont ré export)

Mais ...

- La production annuelle reste faible malgré la hausse enregistrée en 2020.
- Seulement 32 pays clients en 2020.
- Une main d'œuvre très onéreuse
- Un niveau d'ensoleillement très faible, comparé au pays du sud de l'Europe, et qui limite le calendrier de production.

Ont contribué à ce numéro : Agrex Consulting

Unité filières végétales spécialisées/Service Analyse économique des filières

Renseignements : pauline.cuenin@franceagrimer.fr ;

Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : direction Marchés, études et prospective

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 ■ www.franceagrimer.fr

FranceAgriMer
 @FranceAgriMerFR